

Aubergenville, le 19 décembre 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

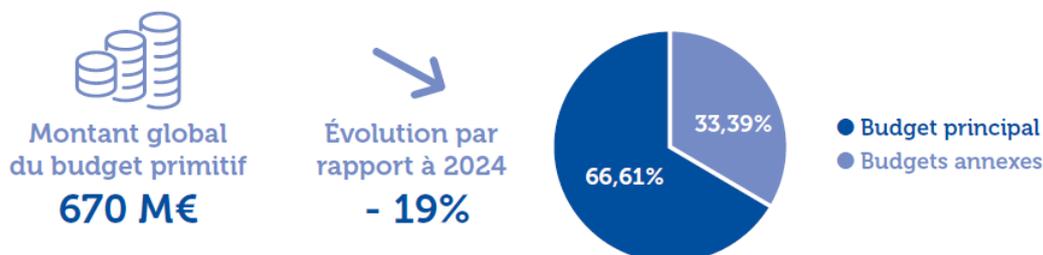
Vote du Budget primitif 2025 de Grand Paris Seine et Oise

Jeudi 19 décembre 2024, les 141 conseillers communautaires ont adopté le budget 2025 de la Communauté urbaine à une forte majorité (116 voix pour).

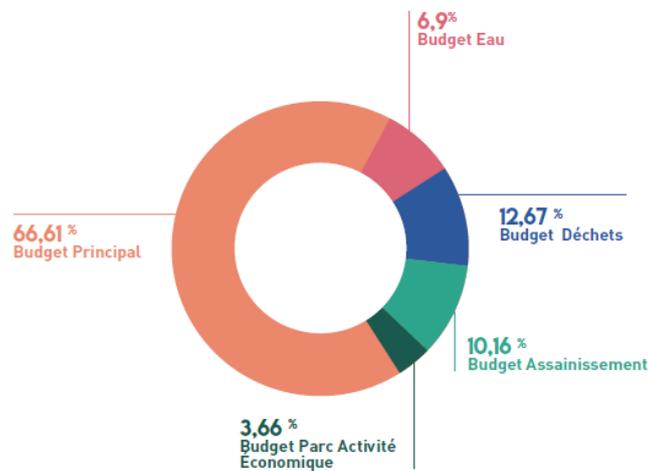
Après le traditionnel « Débat d'orientation budgétaire » qui s'est tenu lors du conseil communautaire du 28 novembre, c'est à présent le budget principal - ainsi que les 4 budgets annexes - qui ont été entérinés par l'Assemblée communautaire.

Un budget ambitieux et raisonnable marqué par de nombreuses contraintes locales et nationales voté, pour la première fois, dès le mois de décembre afin de respecter pleinement le principe d'annuité budgétaire (améliorant ainsi la transparence) et de permettre une meilleure visibilité financière dès janvier.

Montant global du budget primitif



Répartition du budget 2025



Un budget construit sur le premier PLF 2025 et ses impacts prévisionnels

Le PLF2025 induisait près de 12 millions de pertes pour GPS&O : réduction de la fraction de TVA-TH (-2,7 M€), de la fraction de TVA-CVAE (- 0,3 M€), du FCTVA (-2,2 M€), des fonds de réserve (-4,1 M€), de la dotation de compensation (-1,2 M€) ainsi que de la dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle (-0,9 M€).

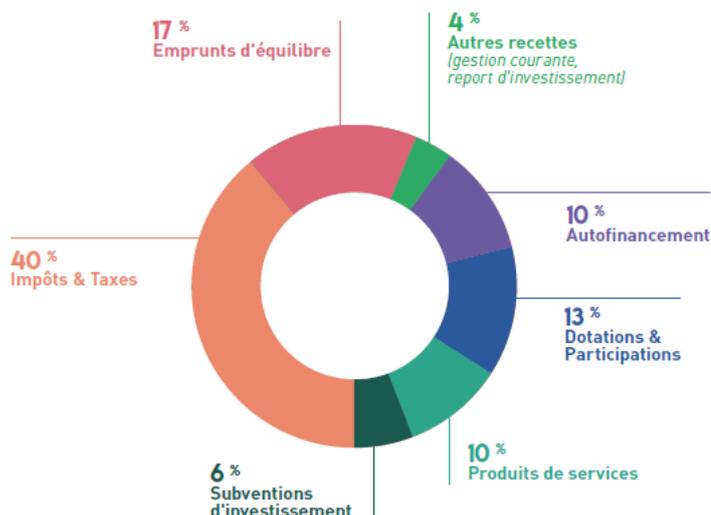
À cela, s'ajoute une hausse annuelle de 4 points du taux de cotisation à la CNRACL, soit une dépense supplémentaire de 0,62 M€.

Des recettes de fonctionnement en perte de vitesse

Pour la première fois, les recettes fiscales diminuent dans leur globalité et subissent le ralentissement de l'inflation ainsi que les mesures d'austérité des finances publiques.

En parallèle, GPS&O connaît, comme les autres collectivités, une baisse continue des dotations et participations de l'État : -4,8 % de dotation de compensation pour 2025 et une dotation d'intercommunalité maintenue, pour le moment, à l'identique à hauteur de 16,2 M€.

Recettes Budgets primitifs 2025



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Budget principal Montant global des dépenses de fonctionnement



Au chapitre des dépenses, les charges à caractère général n'augmentent que de +1,9M€ en 2025 (contre + 4,9 M€ en 2024) et s'établissent à 69 M€. L'augmentation réelle (différence entre le nominal et l'inflation) n'est en fait que de 0,9% et réside essentiellement dans le coût des fluides, des fournitures et des prestations diverses (principe de révision des prix) qui restent élevés et progressent de 16,5 %.

Côté Ressources humaines, la Communauté urbaine poursuit une politique de progression raisonnable destinée à doter son territoire des moyens nécessaires à ses investissements. L'objectif est de compter 1160 agents (ce qui reste très en deçà des EPCI de même strate). À ce titre, 1,9 M€ sont destinés au recrutement pour 2025. À cela s'ajoutent la progression annuelle du GVT (+1,5M€), la politique d'apprentissage (+0,2 M€) ou, encore, l'augmentation contrainte de la CNRACL (+ 0,62M€).

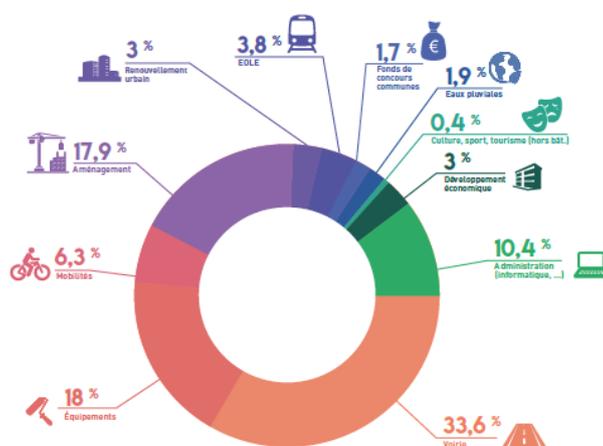
Enfin, en ce qui concerne les autres dépenses telles que les atténuations de produits dont attributions de compensation (82 M€) ou les subventions aux associations (4 M€), celles-ci restent stables.

Les investissements et la proximité comme lignes conductrices du budget primitif 2025

Si les recettes restent stables (53,3M€ en 2025 contre 53,2 M€ en 2024), l'accent est mis sur la poursuite des réalisations concrètes en dépenses d'investissement.

Les dépenses prévues au budget 2025 s'élèvent à 161,9 M€ et comprennent 144,32M€ en dépenses d'équipement, 10,1 M€ de remboursement du capital de la dette, 3,5 M€ au titre du remboursement de la TA et 3,9 M€ d'autres dépenses d'investissement (immobilisations financières et titres de participations). Ainsi, les dépenses d'investissement progressent de 28,44 M€ par rapport à 2024, essentiellement sur la voirie, les rénovations bâtementaires ou les aménagements liés à la mobilité.

Répartition des investissements prévus au budget principal



Quelques exemples de réalisations prévues sur ce budget : la réhabilitation du Stade Nautique International (1,6 M€), la réhabilitation des piscines d'Andrézy (1,5 M€) et de Meulan (2,2 M€), la rénovation du théâtre de la Nacelle (0,35 M€), les travaux préparatoires à l'arrivée du TRAM13 (1M€), les aides économiques aux entreprises (1 M€), les casiers de lecture publique (0,7 M€), les aménagements liés à EOLE (5.8 M€), l'appel de fond pour les travaux de la passerelle Carrières-Poissy (2,5 M€) et, bien évidemment, la voirie (54,3M€).

« Avec le budget primitif 2025, la Communauté urbaine confirme sa dynamique d'investissement en faveur du territoire et concrétise ses projets de proximité. »

Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O

Les budgets annexes

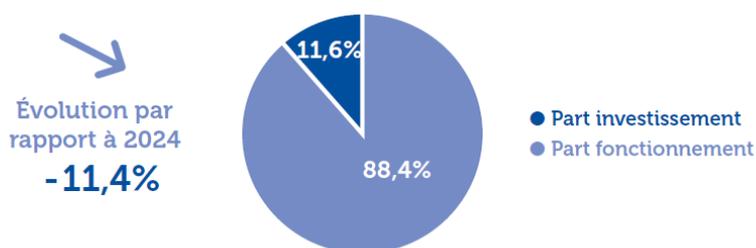
Les déchets

Côté recettes, le budget est essentiellement alimenté par la TEOM évaluée pour 2025 à +2,5%. Cette faible augmentation est directement liée à la progression des valeurs locatives sur lesquelles la taxe est indexée. Figurent également parmi les recettes les « autres produits de gestion courante » principalement ceux de la revente des déchets d'emballages, papier ou verre (+2,8 %).

Ce budget annexe continue de bénéficier d'un financement d'équilibre via le budget principal à hauteur de 8 M€.

Côté dépenses, il est à noter que l'organisation optimisée des collectes sur 2025 permet une diminution de - 1,5 M€ de leur coût.

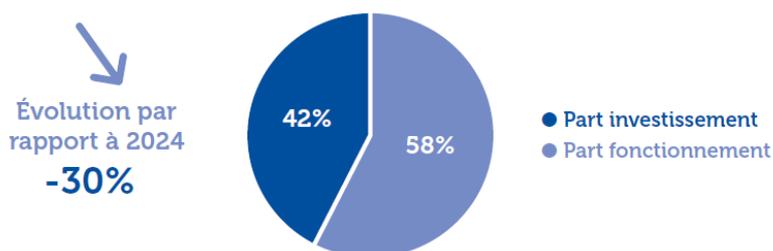
Budget déchets



L'assainissement

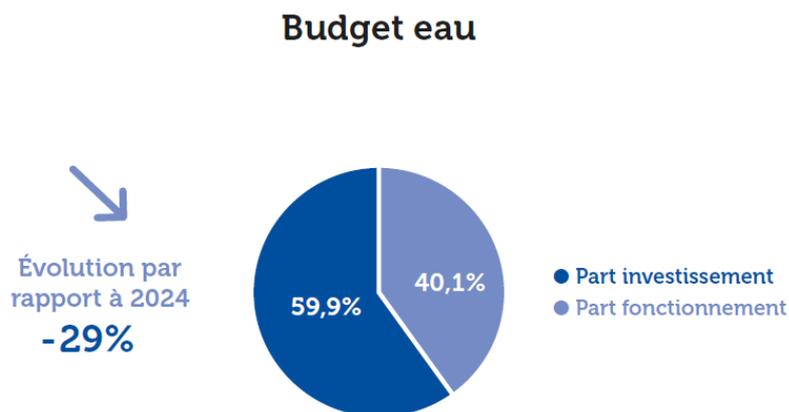
Le budget annexe assainissement est proposé à hauteur de 51,8 M€ en 2025 contre 48,4 M€ en 2024, soit une hausse de + 3,4 M€ essentiellement due aux prévisions de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux.

Budget assainissement



L'eau potable

Ce budget s'établit en 2025 à 37,5 M€ pour ses dépenses d'exploitation et d'investissement, lesquelles prévoient notamment la rénovation de réservoirs et de châteaux d'eau ainsi que les travaux préparatoires au TRAM 13.



Enfin, côté dette, le **budget principal supporte l'essentiel de la dette** (66,4 %). L'encours global (tous les budgets) s'élève à 136,68M€ au 28 octobre 2024.

Contact presse : communication@gpseo.fr - 06 45 19 98 29 - 06 47 86 86 50

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte 424 510 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, transition écologique.